

ANNEXE V

Monsieur Bruno FROIDURE
1 résidence croix de Paumelle
11570 CAZILHAC
Tel/fax : 0468796295

Cazilhac le 10 octobre 2016

CENTRALE SOLAIRE BAGNOLES
NEOEN DEVELOPPEMENT

860 rue R. Descartes, Les Pléiades, Bât. E
13857 AIX en PROVENCE CEDEX 3

A l'attention de madame DUTILLEUL

Madame,

L'enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée en vue de la réalisation du parc photovoltaïque de BAGNOLES s'est achevée le 06/10/2016 à 18h.

Au cours de cette enquête et des trois permanences que j'ai tenues en mairie, il a été recueilli 229 observations écrites. Je n'ai eu à consigner aucune observation orale, tout le monde ayant voulu porter ses remarques sur le registre, ou par courrier annexé.

Parmi ces 229 observations, 21 sont favorables ou très favorables à votre projet, 1 est réservée, et une est indéterminée (« je suis pour contre ce projet »).

Les 206 autres observations sont défavorables à votre projet. Parmi celles-ci il faut noter, sous forme de pétition en quelque sorte, 188 personnes déclarant leur opposition à votre projet par la signature d'un bulletin pré rempli.

Vous trouverez ci-joint, sur huit pages, le résumé de ces observations, ainsi que la liste des personnes qui ont signé la pétition. Cette liste est établie en fonction du dossier qui m'a été remis, et non par ordre alphabétique ou chronologique.

Parmi les avis exprimés et motivés, il y a plusieurs thèmes qui reviennent souvent, et sur lesquels j'aimerai avoir une réponse argumentée du maître de l'ouvrage.

Quel serait, aujourd'hui, l'impact économique et financier annuel de ce parc photovoltaïque pour la commune de Bagnoles ?

Comme l'Autorité Environnementale dans son avis du 22/02/2016, très nombreuses sont les personnes qui critiquent le choix du site retenu : Trop proches des deux villages, en bord de route, avec un impact dans le paysage qui sera choquant pour plusieurs résidences, destruction de plusieurs éléments du patrimoine dans une zone naturelle actuellement protégée. Quelle est votre réponse à ces critiques ?

Plusieurs opposants à votre projet, et non des moindre, se déclarent en faveur des Energies

ANNEXE V

rapport à l'économie viticole, prépondérante ici, et à la proximité d'habitats. Cette concertation a-t-elle eu lieu ?

Enfin plusieurs personnes, pour ou contre, se sont interrogées sur le démantèlement de ce parc en fin d'exploitation. Pouvez-vous donner des précisions à ce sujet ?

En espérant une réponse rapide et explicité de votre part (Mail et courrier), je vous prie de croire, madame, en mes sentiments les meilleurs.

Bruno FROIDURE, Commissaire Enquêteur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno FROIDURE". The signature is fluid and cursive, with the name "Bruno" at the top and "FROIDURE" below it. There is a large, vertical, sweeping flourish or loop extending downwards from the end of the signature.

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE BAGNOLES

Enquête publique du 06/09/2016 au 06/10/2016

Relevé des observations portées sur le registre d'enquête
Ou annexées.

ANNEXE V

Date	Nom, prénom, adresse	Remarques	Avis
10/09/16	M. Guimbelot Daniel 22 rue pouutil Bagnoles	Projet intéressant pour les E.R.	F
10/09/16	Mme Boukhalfa Stéphanie	Projet prometteur pour les E.R. Avenir économique et écologique pour la commune.	F
10/09/16	Mme Sarran Béatrice 22 rue de la tuilerie, Bagnoles	Le photovoltaïque propose une énergie propre pour les ménages et aussi pour les caves viticoles, qu'il faut développer sur des terrains incultes.	F
Id.	ACCA de Bagnoles (non signé)	Le projet pourrait nuire à la flore et à la faune, et à l'exercice de la chasse. Une étude devrait être réalisée par la FDC de l'Aude.	Réserve
10/09/16	M. Rabiet Gilbert, 1 chemin du moulin à vent, Bagnoles	La commune doit avoir une énergie propre, après avoir raté un projet éolien. A l'heure du nucléaire, énergie très polluante et très chère (démantellement) il faut développer les E.R.	F
Id.	M. Montserrat	Nous avions déjà donné notre accord pour la réalisation de ce projet, pour laisser à nos descendants un monde moins pollué.	F
10/09/16	M et Mme Yves Marty Bagnoles (courrier)	Le terrain est approprié pour la centrale solaire, qui sera une source financière pour la commune. Il faut laisser un passage à la crête du terrain, et des passages dans la clôture pour le petit gibier.	F
Id.	Mme Biasutti Valérie Trèbes (courrier).	Ancienne habitante de Bagnoles, le projet est bénéfique pour la commune. C'est une idée intelligente pour les générations futures.	F
10/09/16	Mme Deblats Bagnoles	Je ne suis pas contre les énergies propres, mais pendant longtemps nous n'en retirerons rien : Panneaux fabriqués en Chine, sociétés étrangères, tous s'intéressent aux gains, mais peu pour le bien des	D

ANNEXE V

Id.	M. Lheuillet Benoit Bagnoles (visite et courrier)	humains. Pour le moment je ne suis pas d'accord. Je m'oppose à la destruction du paysage et de la flore et de la faune. Je suis contre la dévalorisation des biens fonciers et contre l'impact visuel.	D
Id.	M Jean Panis, Bagnoles.	La zone impactée par ce projet industriel est destinée à une production de vins de haut de gamme, la commune de Bagnoles est intégrée dans une démarche de hiérarchisation de l'appellation Minervois, démarche primordiale pour la viticulture locale. De plus le site projeté procure une covisibilité avec les lotissements et les habitations environnantes, et surtout dénaturera le paysage, élément majeur de nos terroirs viticoles. On peut toutefois étudier une autre implantation, dans la concertation.	D
Id.	M. Henri Toustou, Bagnoles (Courrier)	Le photovoltaïque doit être implanté sur ce site : Cela rapporterait une petite manne financière à la commune, c'est un producteur d'énergie propre, alors que nous avons besoin de plus en plus d'énergie, en particulier les caves viticoles. Je pense que le photovoltaïque et l'éolien ont leur place pour laisser une planète aussi propre que possible à nos descendants.	F
09/2016	M. Julien Cauquil Id. M. Gilbert Morlin	Je suis pour le projet, il le faut ! Je suis pour	F F
09/2016	M. Georges Escande, Bagnoles	Ancien maire de la commune, je connaît très bien le site projeté, et ce projet n'impacte en rien la viticulture : les terrains sont incultivables. Ce projet pourrait amener un flux financier pour la commune permettant de limiter la montée des impôts locaux.	F
09/2016	M. Jean-Pierre Peyre, Bagnoles	Nous bénéficions actuellement de tarifs EDF compétitifs, grâce au nucléaire, mais qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra démanteler les centrales vieillissantes ? Pensons à nos enfants, et privilégiions dès à présent les énergies renouvelables propres. Le côté visuel n'est rien à côté de la nocivité de la radioactivité.	F
09/2016	M et Mme Ruth et James Gettard Bagnoles	Si ce projet est autorisé il flétrira le paysage pour toujours. Ce site industriel sera une horreur. Il est trop près du village.	D
Id.	Mme Pamela Grant-Stevenson Bagnoles	Cambazou, ferme solaire ! Quelle beauté ! Je suggère que le village demande une évaluation d'impact environnemental avant toute construction. Je propose un parc régional, protégé, aucun béton,	D

ANNEXE H

		aucune industrialisation de ce site entre deux petits villages qui s'approchent l'un de l'autre.	
10/2016	Mmes Gisèle et Karine Morlin	Je suis pour	F
10/2016	Mme Lucette Coste	Pour ce projet	F
Id.	Pougagi (?)	Je suis contre pour ce projet (!)	?
10/2016	Mme Marie René Bénazeth	Je suis tout à fait pour ce projet	F
Id.	M. Alain Pennavaire	Je suis d'accord pour ce projet	F
Id.	M et Mme Christian et Francine Portal	Nous sommes pour ce projet puisque ces terres sont incultivables. Il faudrait prévoir une haie pour effacer ces panneaux du paysage.	F
Id.	Mme Hélène Martin	Le projet est intéressant, mais il faut prévoir une haie pour limiter l'impact paysager. Quelles seraient les retombées financières pour la commune ?	F
Id.	M. et Mme Minuzzo	Il s'agit tous les deux d'accord pour ce projet.	F
Id.	M et Mme Giot Bagnoles	Le choix du site n'est pas judicieux : Juste en bordure du village de Bagnols et du nouveau lotissement du pradel, et en plus sur l'aire de l'appellation Minervois. Destruction de Capitelles, de garennes traditionnelles, risque de ravinements par le ruissellement des eaux de pluie sur les panneaux. Risque d'éblouissement des pilotes d'aéronefs.	D
Id.	Mme Nadia Zallif Bagnoles	L'implantation de ce parc sur la commune représenterait une manne financière appréciable alors que les dotations de l'Etat ne cessent de diminuer. Le site de « cambazou » regroupe des terres incultivables, et ne permet servir à rien d'autre.	F
Id.	M. Thierry Armengol Bagnoles	Je suis venu dans ce village pour sa beauté, et je pense que ce parc va faire vertue dans le paysage. Je pense que nos maisons vont perdre de la valeur. Je suis contre !	D
Id.	M et Mme Jobineau Bagnoles	Nous avons choisi d'habiter Bagnoles depuis 4 ans pour le calme, le pittoresque mais surtout pour la proximité avec la nature : vignes, pinèdes, champs. Ce projet est trop proche des habitations de Bagnoles et de Villarzel, et notre maison est à environ 400m. Cette implantation est mal choisie, bien que nous ne soyons pas opposés aux énergies renouvelables, bien au contraire !	D

ANNEXE V

Id.	M. Claude Orosquette Bagnoles	Je m'interroge sur l'impact écologique de ce projet. L'impact visuel sera très important pour ma maison et ses abords. Mettre un parc à cet endroit est une ineptie, alors que Bagnoles et Villarzel ont vocation à se regrouper tôt ou tard. Enfin l'impact économique sera réel sur le vignoble AOC du territoire Laurent Cabaret.	D
Id.	M. Rocher, président de l'ACCA de Bagnoles (déjà venu le 12/09)	L'ACCA de bagnoles ne s'oppose pas au projet suite à une compensation	R
Id.	M. Lheuillet	Je ne comprend pas pourquoi détruire la flore la faune, les paysages, alors qu'il y a tant d'autres endroits : parkings, toitures, hangars agricoles, pour planter des panneaux. Je m'oppose à ce projet.	D
Id.	M. et Mme Martinez	Je suis contre ce projet, car trop près des villages de Bagnoles et de Villarzel, et de la route. Ce projet n'apporte rien financièrement à la commune ?	D
Id.	M. Pierre Joulia Bagnoles	Je suis défavorable à ce projet : Mauvaise implantation, nuisances visuelles, dévalorisation du patrimoine culturel, foncier et viticole, amputation des circuits sportifs et du terrain de chasse, incertitudes sur le devenir en fin d'exploitation.	D
Id.	Syndicat du Cru Minervois, signée de son président, M. Philippe Coste. Annexe I au registre d'enquête.	Dans son rôle de défense de l'AOC, le syndicat conteste l'entreprise foncière du projet située sur le zonage AOC, la co-visibilité immédiate et éloignée impactant les paysages de nos terroirs AOC. Ce projet compromet la démarche de l'association des vignerons de Laure Minervois cherchant à faire reconnaître la spécificité de son terroir par l'INAO, tout comme La Livinière en 1999. Il rappelle les avis négatifs des vignerons sur ce projet, mais aussi de la CDCEA, du Ministère de l'Agriculture et de l'INAO.	D
Id.	Les Vignerons de Laure Association des Amis de la Vigne et des Vins du Terroir de Lanre Représentée par M. Jean-Louis Poudou, Président (Annexe II)	Ce projet industriel va à l'encontre de nos objectifs qui sont la valorisation des terres agricoles et de leurs produits, la protection de l'espace naturel et du terroir original à des fins touristiques. Ces projets doivent être réservés aux grands bâtiments et aux friches industrielles, là où il n'y a aucun impact visuel.	D
Id.	M. Nicolas Azalbert, Bagnoles	En tant que propriétaire et vigneron sur Bagnoles je suis opposé à l'implantation de ce site industriel. Cela dévaloriserait notre	D

ANNEXE V

	Annexe III	patrimoine et ruinerait la démarche engagée de reconnaissance de l'appellation Minervois-Laure, en outre cette implantation, sur une hauteur, enlaidirait le paysage.	D
Id.	Mme Caroline Panis Bagnoles Annexe IV	Je suis totalement opposée à ce projet, pour plusieurs raisons : Mauvaise implantation entre deux villages qui sont liés et qui ont vocation à se rapprocher de plus en plus, dévalorisation d'une zone d'appellation destinée à produire des vins haut de gamme, destruction du paysage, de la faune et de la flore, dévalorisation du patrimoine immobilier.	D
Id.	Mme Delphine Armengol Bagnoles Annexe V	Habitant au lotissement le Pradel, je suis défavorable à ce projet mal situé, entre deux villages et bien visible des deux cotés. Il dévaloriserait notre patrimoine culturel, foncier et viticole, amputeraut les circuits pédestres et vtt et le terrain de chasse. De plus, les terrains n'étant pas communaux, cela ne rapporterait rien à la commune.	D
Id.	Mme Isabelle Malaval-Pescaron, Carcassonne Annexe VI	Je suis opposée à ce projet pour les raisons suivantes : Cette construction détruirait la faune et la flore, des espèces comme l'alouette lulu et la pie grièche à tête rousse, espèces quasi menacées en France, ne se reproduisent qu'à cet endroit là. Propriétaire de chambres d'hôtes, j'organise des sorties oenotouristiques sur les communes de Laure Minervois, Bagnoles, Malves en Minervois, et cela nous empêcherait de poursuivre ces activités dans ce secteur.	D
Id.	Monsieur le Maire de Bagnoles Annexe VII	La réflexion sur les énergies renouvelables est ancienne à Bagnoles et débute au début des années 2000. Dès 2012 le site du Cambazou a fait l'objet d'une visite de la part de la Chambre d'Agriculture avec la DDTM et il n'y avait pas d'opposition de principe au projet photovoltaïque. Il en était de même à l'époque pour le directeur du Syndicat de Cru. Aujourd'hui quelques personnes sont contre les installations E.N., principalement des propriétaires de caves viticoles indépendantes, qui pourtant ont délibérément favorablement en 2001 et 2009 au sein du conseil municipal. Dire que ça va faire tache dans le paysage, que nous serions exclus de la future AOC Minervois Laure, n'est fondé sur aucun critère objectif. Se dire	F. à titre personnel

ANNE XE *V*

	<p>fanouche opposant à un site photovoltaïque propre quand on ne respecte pas soi-même les règles sanitaires en vigueur pour les caves viticoles est paradoxalement ! De même lorsqu'on brûle en toute discréetion les cartons, plastiques, emballages, palettes et déchets divers, en s'affranchissant des filières de recyclages.</p>

J'ai reçu le 06/10/2016 en permanence en mairie de Bagnoles, à 17h50, de la part de madame Panis, un épais dossier comprenant la signature de 3 personnes déclarant leur opposition au projet de réalisation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune, au lieu-dit Cambazou. Cette opposition s'est manifestée par la signature d'un bulletin pré rempli reproduit ci-dessous :

*Je soussigné
demeurant à*

Suis défavorable à la construction du parc photovoltaïque sur le lieu dit « Cambazou » pour :

- Impact visuel
- Dévalorisation du patrimoine culturel et foncier
- Dévalorisation du patrimoine viticole
- Amputation des circuits pédestres et VTT
- Amputation du domaine de chasse,

*Le
signature :*

utes les personnes ci après énumérées (NOM, Prénom, adresse succincte) ont rempli ce bulletin et l'ont signé. Certaines y ont ajouté des commentaires personnels qui n'ajoutent pas grand-chose aux cinq motifs énumérés. Certaines de ces signatures sont doublon avec des observations déposées sur le Registre.

STE DES SIGNATAIRES :

arquel Eric à Cazilhac, Vidal Claude à Villalier, Inard Rémy à Brousse et Villaret, Albert Alain à Bagnoles, Gouzy Michèle à Bagnoles, fevre Chantal à Bagnoles, Tricheux (?) Guillerm à Bagnoles, Brau Hélène à Rieux minervois, Robinet Cathy à Bagnoles, Robinet Jean Claude Bagnoles, Sananès Thomas à Bagnoles, Bousquet Jean Louis à Malves, Baerotg (?) à Bagnoles, Bouquet Cyril à Malves, Gueydan Aurélie à Malves, Adrian Frédéric à Bagnoles, Adrian Marie Luce à Bagnoles, Algans Valérie à Malves, Consola Willian à Conques, Thiboust Jessy à Villarzel, Rouzaud Sarah à Villarzel, Rouzaud Julie à Villarzel, Travers Pierre à Villarzel, Ferrand Jérôme à Villarzel, Gestesa Pedro à Cavanac, nsès Sylvain à Villegly, Paris Mialhe L. à Bagnoles, Linowki Guy à carcassonne, Fort J.F. à Carcassonne, Mas Stéphane à Malves, Varenni) René à Carcassonne, Bedouet à Malves, Sol Sébastien à Carcassonne, Mas-Bousquet Chrystel à Malves, Legmans Jean Pierre à carcassonne, Lafourcade Jean Pierre à Malves, Lagoutte Catherine à Villarzel, Canovas Josiane à Malves, Sie Robert à Malves, Calmettes athilde à Malves, Calmette Patrick à Malves, Baéza Elodie à Malves, Murcia Laurent à Malves, Pousse Frédéric à Villarzel, Faïeta Fabio à Malves, Muet à Malves, Loertscher à Malves, Belanger à Malves, Calmettes à Malves, Peytavy à Malves, Cauquil Julien à Bagnoles, Baby Jean ire, Gasc G à Bagnoles, Caquill B à Bagnoles, Campayo Sandy à Malves, Orosquette Bérengère à Bagnoles, Pescarou Nicolas à Carcassonne, Marie Antoine à Bagnoles, Faure-Bac à gnoles, Berenguer Aurélie à Bagnoles, Moulines Andree à Bagnoles, Girard Xavier à Bagnoles, Bustos Marie à Bagnoles, Develay Pierre à gnoles, Develay Rose, Delvielle Mikael à Villegly, Denos Kirsten à Villegly, Guilhou Laurence à Villarzel, Fourès Jean Michel à Bagnoles, bre Georges à Bagnoles, Combes Serge à Laure, Samanès Ingrid à Bagnoles, Rodrigues Laurence à Carcassonne, Adrian Conrad à carcassonne, Lestrade Michel à Carcassonne, Pachon Patricia à Carcassonne, Soulié Pierre à Bagnoles, Martinez Annie à Bagnoles, Martinez chel à Bagnoles, Tutin Marie à Bagnoles, Roger Alain à Homps, Perez Florence à Carcassonne, Melies Laurence à Carcassonne, Thène exandre à Carcassonne, Tallavignes Alexis à Pépieux, Ncol Viviane à Badens, Vialatte Anne à Carcassonne, Agnolletto Sabine à Villalier, tin Jean Pierre à Bagnoles, Braccolino Pascal à Pennautier, Miravette Patrice à Trèbes, Capera Pascal à Limousis, Dutroc Eric à Villarzel, ier à Villalier, Cuoulière Jean Claude à Cazilhac, Frenois Michel à Villanière, Benyanna Mounir à St Hilaire, Pretto Christian à Badens, Rabí Pennautier, Farinacci Benoit à Villarzel, Bes Sylvie à Villegly, Fosse Laurence à Villegly, Baranzini Cécile à Trassanel, Palpant Elodie à Villegly, Raynaud Francis à Leuc, Huin Stéphanie à Villegly, Loury Anne Marie à Leuc, Fanget Agnès à Malves, Robin Sylvie à Bagnoles, bin Christophe à Bagnoles, Lé-Van Carine à Carcassonne, Le Méner, Hélène à Ventenac Cb. Gineste Reine à Carcassonne, Samitier Isabelle à lledubert, Novi Josiane à Conques, Matelly-Oustric Pascale à Salsigne, Medvès Nathalie à Trèbes, Barrier Dorine à Cazilhac, Aldeguerre à bes, Virgile Sandrine à Carcassonne, Crego Elodie à Cazilhac, Dimaso Christophe à Cazilhac, Perrier Magali à Cazilhac, Crego Elisabeth à zilhac, Roussel Michel à Cazilhac, Taillefer Frédéric à Azille, Guisbert Jean Christophe à Castelnaudary, Anliker Delphine à Pennautier, iffe Nathalie à Aragon, Depaule Delphine à Palaja, Girardet Sylvie à Carcassonne, Dedves Christian à Trèbes, Pousse Frédéric à Villarzel, ol Rose Marie à Bagnoles, Bedouet Jean Claude à Bagnoles, Pau-Audubert Marie Thérèse à Bagnoles, Morel Benoit à Alairac, Astane Didier Alairac, Belotti Frédéric, Pagès Vincent à Carcassonne, Helie Teddy à Bagnoles, Thuault Marion à Bagnoles, Joulia Solange à Bagnoles, dina-Joulia à Le Plessis Trévise 94, Cugueillère Paul à Trèbes, Cugueillère Lydie à Trèbes, Cugueillère Aurélie à Bagnoles, Joulia Delphine à

ANNEXE V

Ignoles, Joulia Hervé à Bagnoles, Tardos Yan à Bagnoles, Nougrier à Bagnoles, Azalbert Melladi à Bagnoles, Girard Damien à Bagnoles, Canovas Mélanie à Malves, Lentès Laurent, Tarsaud Sophie, Travers Céline à Villarzel, Girard Morgane à Conques, Girard Alphonse à Malves, Jobineau Claire à bagnoles, Adouze Denis à Caunes, Jobineau Loïc à Bagnoles, Gaibrois Laure à Bagnoles, Azalbert Marie Josée à Ignoles, Azalbert Jean Pierre à Bagnoles, Raynaud Myriam à Villarzel, Deblats Patrice à Bagnoles, Kacprzak Brice à Villejigy, Bousquet M. à Malves, Dès N. à Malves, Berg P. à Malves, Chahuleau Line à Malves, Jean Danièle à Bagnoles, Gallo Emile à Bagnoles, Panis Louis à Milliac, Panis Monique à Toulouse, Panis Claudine à Conilhac, Abrial Alain à Bagnoles, Abrial Jacqueline à Bagnoles, Bousquet Thomas à Villarzel, Jamay Hassan à Montlegun, Dufour Angélique à Villarzel, Renoir Chantal à Rieux, Azzoug Yves à Villarzel, Azzoug Martine à Villarzel.